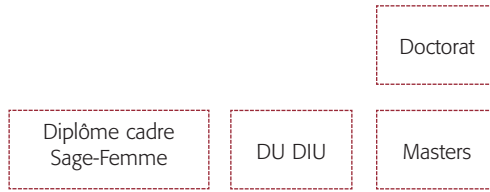


Les études

VERS QUELS MÉTIERS

Diplômes complémentaires



DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME



Mémoire + Epreuves du diplôme d'état

5e année

2e année de 2e phase

4e année

1ère année de 2e phase

2e phase



Epreuves de l'examen de passage

3e année

2e année de 1ère phase

2e année

1ère année de 1ère phase

1ère phase



1ère année

PAES



BAC OU ÉQUIVALENT

exemples de métiers

- Sage-femme de consultation
- Sage-femme de salles de naissances
- Sage-femme de suites de couches
- Sage-femme de procréation médicalement assistée
- Sage-femme cadre
- Sage-femme enseignante
- Sage-femme de planification familiale (centres IVG)
- Sage-femme de protection maternelle et infantile

modes d'exercice

- exercice salarié en milieu hospitalier (public ou privé) : 80% des sages-femmes.
- Exercice en secteur libéral (12%)
- Exercice salarié dans diverses structures :
 - collectivités territoriales (sur concours) : PMI (3%)
 - Planning familial
- Autres activités : ONG, ...



La Sage-femme exerce une profession médicale. Elle assure le suivi des grossesses normales jusqu'à l'accouchement ainsi que l'accompagnement psychologique de la future mère.

Les études durent 5 années : la 1ère Année des Etudes de Santé (PAES) + 4 années en école de sages-femmes.

L'admission dans les écoles de sages-femmes est subordonnée au classement en rang utile à l'issue des épreuves de l'examen de 1ère année des études de santé.

Les étudiants de Paris Descartes choisissent leur affectation selon leur rang de classement soit à l'école de sages-femmes Baudelocque (Paris 14e) rattachée à la faculté de médecine Paris Descartes, soit à l'école de l'hôpital Foch à Suresnes (92) rattachée à l'UFR médicale de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'école des Sages-Femmes de Baudelocque accueille aussi les étudiants classés en rang utile aux concours de la PAES des universités Paris Diderot, Paris 13 et Corte.

ORGANISATION DES ÉTUDES DE SAGE-FEMME À LA RENTRÉE 2012

(Application de la loi n° 2009-833 du 7 juillet 2009)

1ère Année des Etudes de Santé ou PAES :

La première année de santé est commune aux études médicales, odontologiques (chirurgie dentaire), pharmaceutiques et de sage-femme (maïeutique). La 1ère année des études de santé est sanctionnée par des épreuves communes de concours à la fin du 1er semestre et par 1, 2, 3 ou 4 concours, selon le choix de l'étudiant, à la fin du 2ème semestre. Le nombre de places offertes pour chaque filière est fixé par arrêté ministériel. A l'issue des épreuves de la PAES, quatre classements sont établis. Pour être admis à poursuivre des études de maïeutique, médecine, kinésithérapie, odontologie et pharmacie les candidats doivent figurer en rang utile sur la liste de classement correspondant à la filière choisie : maïeutique, médecine/kinésithérapie, odontologie ou pharmacie.

Enseignements et épreuves :

La PAES, organisée en 2 semestres, comprend des Unités d'enseignement (UE) communes et une Unité d'enseignement spécifique à chacune des 4 filières (médecine/kinésithérapie, odontologie, pharmacie, sage-femme). A l'université Paris Descartes, cette UE spécifique se décompose en un tronc commun de 30 heures et une partie spécifique de 20 heures.

Le tableau ci-dessous présente les intitulés des enseignements dispensés dans les différentes UE préconisées par le Ministère (UE 1 : Atome – Biomolécules – Génome – Bioénergétique – Métabolisme ; UE 2 : La cellule et les tissus ; UE 3 : Organisations des appareils et systèmes - Bases physiques des méthodes d'exploration – Aspects fonctionnels ; UE 4 : Evaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé ; UE 5 : Organisations des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels ; UE 6 : Initiation à la connaissance du médicament ; UE 7 : Santé, Société, Humanité ; UE spécifique).

Chaque université décide de son programme et de l'organisation des UE par semestre.

A Paris Descartes, pour chaque UE, les volumes horaires, la période et la durée des épreuves sont communs aux 4 filières. Seuls des coefficients attribués à certaines UE diffèrent pour la filière pharmacie (Voir tableau ci-dessous).

ENSEIGNEMENTS			EPREUVES		COEFFICIENTS			
INTITULES		VOLUME HORAIRE PREVISIONNEL	PERIODE	DUREE	Maïeutique	Médecine Kinésithérapie	Odontologie	Pharmacie
UE 1	CHIMIE, BIOCHIMIE	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 2	BIOLOGIE CELLULAIRE, HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 3	PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE ET TRANSFERT DE PROTONS ET D'ELECTRONS	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 4	EVALUATION DES METHODES D'ANALYSES APPLIQUEES AUX SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE	33	S2	1h	4	4	4	4
UE 5	ORGANISATION DES APPAREILS ET SYSTEMES	31,5	S2	1h	4	4	4	2
UE 6	INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MEDICAMENT	33	S2	1h	4	4	4	6
UE 7	SANTE SOCIETE HUMANITE	63	S2	3h	8	8	8	8
UE 8 spécifique	TRONC COMMUN	30	S2	30 min	5	5		
	PARTIE SPECIFIQUE (MAIEUTIQUE / MEDECINE-KINESITHERAPIE / ODONTOLOGIE / PHARMACIE)	20		30 min	5	5	5	5
TOTAL		466 à 526 heures selon le nombre de filières choisies			60	60	60	60

L'obtention d'une moyenne des notes coefficients égale ou supérieure à 10 dans l'un des concours de la PAES – sage-femme (maïeutique), médecine / kinésithérapie, odontologie ou pharmacie – permet de valider 60 crédits européens (ECTS) du système LMD, quel que soit le nombre d'UE spécifiques obtenues.

Important : Nul ne peut être autorisé à prendre plus de 2 inscriptions en PAES, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'Université sur proposition du ou des directeurs des unités de formation et de recherche de santé concernés.

QUELQUES CHIFFRES des concours de PAES 2011, à titre indicatif :

Nombre d'étudiants inscrits en 2010 - 2011 : 3033.

Nombre d'étudiants inscrits à chaque concours	Médecine	Kinésithérapie	Odontologie	Maïeutique	Pharmacie
		2384		770	379
Nombre de reçus	353	12	43	29 (dont Baudelocque : 12, Foch : 17)	197
Rang du 1er admis (note)	1er (16,61)	363e (12,20)	1er (15,17)	1er (13,84)	1er (15,38)
Rang du dernier admis (note)	354e (12,27)	453e (11,72)	124e (11,01)	58e (10,54)	316e (9,80)

Total des reçus : 634, soit 610 [total des numerus clausus : 349 (médecine) + 41 (odontologie) + 191 (pharmacie) + 29 (maïeutique)] + 12 places (4 en médecine, 2 en odontologie, 6 en pharmacie) au titre du contingent pour les étudiants étrangers classés en rang utile, + 12 places en kinésithérapie.

Remarque : un certain nombre d'étudiants obtiennent une place grâce au désistement d'étudiants refusant la ou les places disponibles.



Enseignements rentrée 2012 (sous réserve de modifications suite à la réforme des études de santé)

Les études de sage-femme sont organisées en **deux phases de deux années chacune** et comportent des **enseignements théoriques, pratiques et cliniques**.

Tout au long de ces 4 années d'école, des stages, d'une durée de 3 semaines, en alternance avec des périodes de cours de 3 semaines également, assureront la part pratique de la formation. Chacun de ces stages fera l'objet d'une validation par l'équipe d'encadrement avec des objectifs précis à atteindre. Au cours de certains de ces stages, les sages-femmes enseignantes viendront évaluer les étudiants sur une démarche clinique (les « cliniques ») qui entrera dans le contrôle continu.

La première phase

Ses objectifs

A l'issue de cette première phase, l'étudiant devra être capable de :

- Participer aux actions de prévention auprès des adultes et des enfants.
- Assurer les soins généraux des adultes et des enfants.
- Assurer la prise en charge globale et participer à l'accompagnement du couple, de la mère et de l'enfant au cours de la grossesse, du travail, de l'accouchement et du post-partum. L'étudiant saura, à l'issue de cette première phase, assurer la surveillance clinique et paraclinique d'une grossesse normale, la surveillance d'un travail normal, pratiquer l'accouchement sans risques prévisibles et assurer la surveillance des suites de couches normales pour la mère et pour l'enfant.
- Développer des capacités relationnelles et travailler en équipe.
- Participer à des actions de recherche et d'évaluation des pratiques professionnelles.

Ses enseignements

- Historique de la profession sage-femme
- Histologie - Embryologie - Biochimie génétique
- Anatomie générale
- Physiologie
- Pathologie
- Microbiologie
- Pharmacologie
- Législation
- Gynécologie - Obstétrique
- Puériculture - Pédiatrie
- Santé publique - Hygiène
- Sciences sociales et humaines
- Initiation à la démarche clinique

L'évaluation

Le contrôle continu est la règle tout au long de ces deux premières années. Un examen de passage, composé d'épreuves écrites et cliniques, conclura cette première phase.

L'arrêté du 19 juillet 2011 délivre le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques, grade de licence, à l'issue de la réussite aux trois premières années (PAES + les 2 années de la 1ère phase).

La deuxième phase

Ses objectifs

A l'issue de cette seconde phase, l'étudiant devra être capable de :

- Prévenir, informer, éduquer dans les domaines de l'obstétrique, de la gynécologie et de la pédiatrie.
- Dépister les situations à risque médical, psychologique et social pour la mère et pour l'enfant, au cours de la grossesse.
- Orienter les patients (mère ou enfant) vers des niveaux de soins adaptés.
- Participer à la surveillance et à la prise en charge des situations à risques au cours de la grossesse, du travail, de l'accouchement et des suites de couches de la mère et du nouveau-né.
- Accompagner les couples dans le domaine de la préparation à la naissance et à la parentalité.
- Participer à l'organisation du travail en équipe.
- Participer à l'évaluation de l'activité médicale et des pratiques professionnelles.
- Participer à des programmes de recherche.

Ses enseignements

- Gynécologie - Obstétrique
- Néonatalogie - Pédiatrie
- Anesthésie - Réanimation de l'adulte
- Pharmacologie
- Sciences humaines et sociales
- Droit et législation
- Psychiatrie - Psychopathologie
- Santé publique
- La recherche

Lieux d'inscription et d'enseignement

Service de la scolarité 1ère Année des Etudes de Santé (PAES) :

UFR biomédicale des St-Pères,
45, rue des Saints-Pères
75006 Paris
Tél. : 01 42 86 38 22
www.biomedicale.parisdescartes.fr

Enseignements :

• **PAES :**
UFR biomédicale des Saints-Pères
45, rue des Saints-Pères
75006 Paris
www.biomedicale.parisdescartes.fr

ET

Faculté des sciences
pharmaceutiques
et biologiques
4, avenue de l'Observatoire
75006 Paris
Tél : 01 53 73 98 52
www.pharmacie.parisdescartes.fr

• Après la PAES, dès l'entrée à l'école de Sages-femmes : - Ecole des sages-femmes Baudelocque

Hôpital Saint-Vincent de Paul
82 avenue Denfert Rochereau
75014 Paris

Tél. : 01 58 41 13 92

Courriel directrice :

Francoise.nguyen@dfc.aphp.fr

Site des étudiants :

<http://a.e.s.f.b.free.fr>

Les stages s'effectuent dans l'ensemble des établissements de santé d'Ile de France.

- Ecole de sages-femmes de l'hôpital Foch à Suresnes (92)

10, rue Worth, 92000 Suresnes
Courriel directrice :
e.vieux-wahl@hopital.foch.org

Pourquoi choisir l'Université Paris Descartes ?

Des formations dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Santé ...

Des laboratoires de recherche à la pointe de l'innovation ...

Un ancrage dans le monde professionnel ...

Une ouverture forte à l'Europe et à l'international ...

10
bonnes
raisons
de choisir

l'Université
Paris Descartes

<http://orientationactive.parisdescartes.fr/>

L'évaluation et l'obtention du diplôme d'état :

Le contrôle continu est la règle tout au long de ces deux dernières années. La formation se conclut par la rédaction d'un mémoire de fin d'études. Des épreuves écrites, orales et cliniques permettent l'obtention du diplôme d'état de sage-femme.

Le **diplôme d'état de Sage-femme** est un diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'UFR de médecine à laquelle l'école de sages-femmes est rattachée :

→ la faculté de médecine Paris Descartes pour les élèves de l'école de sages-femmes Baudelocque

→ l'UFR des sciences de la santé de l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines pour les élèves de l'école de sages-femmes de l'hôpital Foch à Suresnes (92).

Le nouveau programme LM(D) en maïeutique a été validé par le conseil de perfectionnement en juin 2009.

A savoir :

A partir de la 3e année d'école de sages-femmes, l'étudiant est rémunéré 1200 euros par an en 3e année et 2860 euros par an en 4e année (taux de rémunération 2007).

Diplômes complémentaires

Diplôme de cadre sage-femme

La formation de sage-femme cadre de Dijon a été transférée à l'Université de Bourgogne en septembre 2011 pour l'obtention du master "Santé publique et environnement, spécialité Périnatalité : management et pédagogie". Le diplôme de cadre sage-femme permet d'accéder à des postes de sage-femme cadre soit dans les services de gynécologie - obstétrique, soit à des postes de formateurs dans une des 35 écoles de sages-femmes.

DU (diplôme universitaire) et DIU (diplôme inter-universitaire)

Diplômes spécifiques aux universités qui les délivrent, ils permettent d'acquérir une compétence complémentaire dans un domaine particulier.

De nombreux diplômes universitaires sont accessibles aux sages-femmes (DU d'échographie obstétricale, DU de santé publique, DU de grossesses pathologiques, DU de conseiller en lactation humaine, DU de sexologie, DU de contraception, DU de pédagogie médicale, ...).

DU proposés à Paris Descartes : Etudes complémentaires d'échographie obstétricale ; Echographie et imagerie gynécologique et obstétricale ; Régulation des naissances : contraception, IVG, prévention des risques liés à la sexualité ; Prise en charge de l'infection par le VIH ; Psycho-sexologie ; Suivi du patient diabétique ; ...

Master professionnel et Master Recherche (4 semestres)

Les Masters sont accessibles aux sages-femmes notamment dans le domaine des Sciences, Technologies, Santé.

Ce cursus complémentaire aux études de sage-femme est proposé à partir de la 3e année et débute par le M1 Santé (accès sous conditions).

Doctorat (3 ans)

Le diplôme d'Etat de Sage-Femme confèrera le grade de master à l'horizon 2015. Les étudiants auront ensuite accès au doctorat.

Echanges internationaux

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage optionnel de dernière année à l'étranger, dans un pays européen ou hors Europe.



Pour en savoir +

SOFIP

12, rue de l'Ecole de médecine

75006 Paris

Métro : Odéon

Tél. 01 76 53 16 50

Courriel : sofip@parisdescartes.fr

Site Internet :

www.parisdescartes.fr

Rubrique "Orientation & Insertion"

Autres sites Internet à consulter :

www.anesf.com

www.ordre-sages-femmes.fr

<http://a.e.s.f.b.free.fr> (Association des

Etudiants Sages-Femmes de Baudelocque)

www.ansfc.com/

www.sante.gouv.fr/

Site de l'association des tuteurs
étudiants en PAES à Paris Descartes :
www.c2p1.fr

Venez poser vos questions à la Journée "Portes ouvertes" de l'Université (JPO)

Samedi 11 février 2012

10h-18h

45, rue des Saints-Pères

75006 Paris

Métro : Saint-Germain-des-Prés

